

de Varennes, à Pierre Giraud, écuyer, secrétaire du roi honoraire près la cour des Monnaies de Lyon, suivant contrat passé devant Delaleu, notaire à Paris, le 6 mars 1770. (*Archives départementales du Rhône, Série E, 1069.*)

Nagu portait : *D'azur à trois losanges d'argent, posés en fasce. Supports : deux aigles. Cimier : une tête de béliet.*

#### I. — LETTRE DU CONSULAT DE LYON A HENRI IV.

Pour aider au tableau des dernières années du xvi<sup>e</sup> siècle et donner une idée des exactions et des cruautés auxquelles étaient exposés en ces temps troublés les malheureux habitants du Lyonnais et du Beaujolais, il suffit de citer le passage suivant d'une lettre adressée le 8 avril 1594 au roi Henri IV, par le Consulat de Lyon rentré depuis deux mois seulement sous son obéissance : « *A vous, Sire, de bien remédier au mal qui nous presse par le dehors, en sorte que noz concitoyens ne peuvent s'esloigner de 200 pas et noz compatriotes sortir de leurs petits forts, qu'ils ne se voyent, sçavoir les impuissants de payer rançon, tous couverts de coups de coutelas, et les aultres emprisonnés et traités si cruellement que ce nous feroit horreur de le référer, sy l'horreur mesme de leurs barbares cruautés ne s'estoit tournée en habitude et patience accoustumée de longue main. La plus spacieuse prison qu'ils nous donnent est ung coffre ou ung tonneau et le plus grand moyen de veoir et respirer est l'embouchure du tonneau et le trou de la serrure du coffre. Il en meurt tous les jours entre leurs mains et n'y a pas trois jours qu'ung notayre de Beaujolois, ayant esté mené à Thoissey en Dombes, et détenu quelque temps fermé dans un coffre*